

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA TOUSSAINT étant fête d'obligation, les *Mélanges* ne paraîtront pas mardi prochain.

ÉTUDES HISTORIQUES.

ORIGINE DES RICHESSES DU CLERGÉ AU MOYEN ÂGE, ET DE LEUR EMPLOI.

L'origine des biens du clergé et leur emploi fourniraient de belles pages en l'honneur de l'épiscopat, si l'on savait faire de sérieuses recherches à ce sujet. La première cause des richesses de l'Église, au moyen âge, réside dans les donations intéressées des souverains. La seconde n'est pas moins honorable ; elle a pour principe la charité, cette vertu par excellence, sans laquelle les autres vertus ne sont rien : La charité des évêques était devenue en quelque sorte proverbiale au moyen âge. Elle avait eu lieu de s'exercer pendant les fréquentes invasions des barbares ; car tout avait été ruiné et renversé. Les familles les plus opulentes se trouvaient sans ressource ; les pauvres gémissaient dans la plus profonde misère ; tous étaient dans la consternation, entièrement découragés ; les évêques seuls et leur clergé ne se décourageaient pas.

Après avoir soumis les barbares aux lois de l'Évangile, ils cherchèrent à remédier aux maux de la patrie ; tout était à faire : les évêques firent tout. Ils rédigèrent des lois pour les nouveaux conquérants, et leur donnèrent ainsi des principes de droit et de justice. Si quelques bandes parcouraient encore le pays, ils traitaient avec eux, et cherchaient à les fixer dans quelque partie du royaume et à leur inspirer le goût du travail. « Une bande de guerriers errants, dit M. Guizot, venait-elle assiéger une ville ou dévaster une contrée, tantôt l'évêque paraissait seul sur les remparts, revêtu des ornements pontificaux, et, après avoir étonné les barbares par son tranquille courage, il traitait avec eux de leur retraite ; tantôt il faisait construire dans son diocèse une espèce de fort où se réfugiaient les habitans des campagnes quand on pouvait craindre que l'asile des églises même ne fût pas respecté. Une querelle s'élevait-elle entre le roi et les *leudes*, les évêques servaient de médiateurs. De jour en jour, leur activité s'ouvrait quelque carrière nouvelle et leur pouvoir recevait quelque nouvelle sanction. » (*Essais sur l'Hist.* p. 166.)

Mais il ne suffisait pas de désarmer les barbares, il fallait secourir les malheureux : c'est ce qu'ils firent avec un zèle qui leur acquit une grande réputation. Leur charité était sans bornes : ils couraient partout où il y avait une misère à soulager. Leur activité et leur désintéressement les firent bientôt regarder non seulement comme les protecteurs des pauvres, mais encore comme les soutiens de l'État. Les barbares eux-mêmes, touchés d'un si bel exemple, versèrent d'abondantes aumônes entre leurs mains ; d'autres leur firent des legs considérables, et attachèrent de grandes richesses à leurs églises, ne croyant pouvoir trop donner à ceux qui faisaient un si bel usage de leurs biens. Ainsi la charité devint une seconde cause des richesses de clergé.

Une troisième cause est la *recommandation*, dont l'usage est peu connu aujourd'hui, quoiqu'il fût fréquent au moyen âge. Par cet acte, qui nous est attesté par une foule de monumens, entre autres par les *Formules* de Marculle, on recommandait sa propriété à un seigneur plus puissant, pour s'assurer sa protection, et pour jouir tranquillement de ses propres biens. Le propriétaire d'un domaine, tenant en main une touffe de gazon ou un rameau, se présentait devant l'évêque ou l'abbé, devant le seigneur ou le roi, lui cédait sa propriété libre, et la recevait aussitôt, à titre de bénéfice, avec faculté d'en jouir, de la transmettre à ses descendants ou à qui il voudrait. Dans ce nouvel état, il possédait un protecteur, un patron qui le défendait, au besoin, contre les envahisseurs, sans avoir rien perdu de sa propriété, sinon une légère redevance qu'il payait à son nouveau suzerain.

Les évêques et les abbés des monastères recevaient plus fréquemment ces sortes de recommandations, parce qu'ils étaient plus scrupuleux observateurs des traités, et qu'ils étaient plus généreux envers les familles qui s'étaient recommandées. Cet usage contribua puissamment à enrichir les églises et les monastères ; car, outre la redevance qu'on payait en vertu du traité, l'Église recueillait les successions des propriétaires morts sans enfans ou sans dispositions testamentaires. Il faut convenir que si cet usage enrichit le clergé, il ne l'honora pas moins, puisqu'il reposait sur la confiance qu'il savait inspirer, et il faut ajouter qu'il n'en abusa jamais.

Telle est l'origine des biens du clergé ; les hommes qui connaissent l'histoire, et qui savent réfléchir, ne peuvent nier qu'elle fait le plus grand honneur à l'épiscopat. Les fidèles donnaient abondamment aux évêques, parce qu'ils voyaient en eux des pasteurs désintéressés, qui se vouaient au soulagement des pauvres. Les hommes libres mettaient leurs biens sous leur protection, pour s'en assurer la paisible jouissance. Les souverains trouvant en eux des vassaux fidèles, dévoués à l'ordre public, et de sages gouverneurs, leur donnaient de grandes richesses territoriales. Ces motifs, qu'on a si souvent défigurés, sont attestés par tous les monumens du moyen âge.

Mais ce qui est encore plus honorable pour l'Église, c'est l'usage qu'elle a fait de ses biens, usage qui a rendu les évêques et les abbés si chers au peuple. Les évêques, pénétrés du principe que ce qui vient de l'autel doit retourner à l'autel, ont fait le plus noble usage des biens ecclésiastiques. Une grande partie de leurs ressources était consacrée au soulagement de la veuve et de l'orphelin, à l'érection des écoles, à la propagation de la foi, à des monumens publics ; car les beaux édifices gothiques qui font l'ornement de nos villes, et qui, par leur construction hardie, excitent l'admiration de l'architecte, sont, pour la plupart, l'ouvrage des évêques. La défense de la patrie n'était point oubliée : les évêques levaient des soldats en temps de guerre, fournissaient des subsides à l'armée et suscitaient des obstacles à l'ennemi par des fortifications et des châteaux-forts, dont plusieurs points de la France nous fournissent encore des vestiges.

Voilà l'usage que l'Église a fait de ses biens ; elle peut se présenter avec fierté et rendre ses comptes : en les examinant, on y trouverait des myriades de pauvres que les évêques ont secourus et nourris dans les temps de famine et de détresse, des hôpitaux, des ponts, des routes, des temples et des remparts qu'ils ont construits, des terres qu'ils ont cédées à des hommes libres, des encouragemens donnés aux arts, aux lettres et à l'agriculture ; nous y trouverions mille autres monumens, fruits de leur zèle, de leur activité et de leur sage économie.

Mais il faut le dire, nos historiens modernes n'ont pas toujours su apprécier ces monumens ; ils ont été moins justes que les peuples du moyen âge qu'ils nous ont habitués à nommer barbares. Souvent ils ont noirci des évêques qui étaient proclamés les bienfaiteurs de leur époque. Ils ont voulu les mieux connaître que leurs contemporains, parmi lesquels ils étaient si honorés, mieux que les historiens du temps qui ont écrit leur vie, mieux que les empereurs qui avaient une si grande confiance en eux, et qui rendaient un si juste tribut d'éloge à leur talent et à leurs vertus. Sans doute il y a eu des évêques avarés, comme il y a eu des prodiges qui ont oublié leurs importants devoirs ; mais il font exception dans l'histoire générale de l'Église : la plupart étaient humbles, charitables, pénétrés du principe de saint Augustin et tenant son langage. « Si nous sommes pauvres, disait ce grand évêque, ces biens nous appartiennent comme aux autres pauvres ; mais si nous avons le suffisant, ces biens ne sont point à nous, mais aux pauvres. Nous en avons l'administration, non la propriété, qui serait entre nos mains une horrible usurpation. »

L'ABBÉ JAGER.

POÉSIE.

Comme s'écoulaient nos journées,
Comme s'envolaient nos années !
L'éclair part, il brille, il a fui ;
D'une aile encore plus rapide
Le tems passe et la mort qu'il guide
Arrive et moissonne après lui.

Quoi ! vous qui comptez si peu d'heures,
Vous osez appeler demeures
Les lieux où vous passez vos jours ;
Vaine erreur, azile peu stable,
Votre demeure véritable
Est celle où vous serez toujours.

Comme la barque vagabonde,
Avant de s'engloutir dans l'onde,
Vogue et s'en va de bords en bords ;
L'homme après le repos soupire,

Le cherche, en ses courses expire,
Le repos n'est que chez les morts.

Grèce, Rome, où sont vos portiques ?
De tant de monuments antiques
Que reste-t-il ? Quelques tombeaux.
Les Dieux de l'immortel Homère
Ont moins duré que la fougère
Qui croît sur l'Olympe, à Paphos.

S'il n'est cimons indestructibles,
Que par des coups imperceptibles,
Le doigt du tems n'ait démolis ;
Que sera ton palais superbe ?
Demain son toit caché sous l'herbe
Te couvrira de ses débris.

Le verre, la plus frêle argile,
Ami, n'est pas autant fragile
Que ce qui dans nous doit finir.
Mais, ô prodige de mon être,
Le coup qui m'abat me fait naître
Pour un éternel avenir.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Assemblée des Paroissiens Catholiques de Beauport, tenue le 20 Oct. courant, à l'issue de la grande Messe.—MR. AL. DEROUSSELLE, Président. MR. V. BELANGER, Secrétaire.—RÉSOLU unanimement que l'adresse ci-dessous, de remerciements soit présentée à Messire Chs. Chiniqui, ci-devant curé de Beauport par Mr. le président et le Secrétaire.

A MESSIRE CHS. CHINIQUI.—Votre départ de cette Paroisse a été tellement subit et inattendu qu'il a été impossible à vos paroissiens d'aller en personne vous dire adieu et vous exprimer toute leur gratitude et leur reconnaissance pour les longs et importants services que vous leur avez rendus. Maintenant ils s'empressent unanimement de vous exprimer le regret profond que leur cause votre départ d'au milieu d'eux, tout en respectant la volonté du supérieur qui l'a ordonné. Il serait impossible de décrire tout ce qu'à de pénible pour eux cette séparation inattendue d'un pasteur chéri, qui a procuré le bonheur, la joie et le contentement à tant de familles ci-devant malheureuses. Il est inutile de signaler ici les titres nombreux que vous avez à leur attachement et à leur vénération sincère ; les monuments nombreux qui existent, en perpétueront le souvenir et serviront à alimenter le regret profond que votre absence grave dans tous les cœurs. Vos paroissiens de Beauport n'oublieront jamais les progrès religieux et les réformes importantes que vous avez opérés dans cette paroisse, par votre zèle actif et persévérant ; et leur juste reconnaissance accompagnera toujours le souvenir de celui qui savait si bien inculquer les leçons de la morale et de la vertu par ses préceptes et sa prédication, et en faire aimer la pratique par ses exemples. Veuillez donc, cher et bien aimé pasteur, recevoir les souhaits respectueux de vos paroissiens de Beauport, dont les intérêts vous furent si chers. Ils vous souhaitent un bonheur continu, et que des succès constants couronnent partout et toujours vos nobles travaux et fassent briller les lumières et les vertus dont vous êtes l'heureux dépositaire.

A. DEROUSSEL, Prés.

Certifié.

V. BELANGER, Secrétaire.

RÉPONSE DE MESSIRE CHINIQUI.—Messieurs, si mon départ inattendu de votre paroisse a produit parmi vous des sentiments pénibles, cela est dû à la foi vive qui vous anime, au respect et à l'amour pour vos pasteurs qui fait votre caractère distinctif plutôt qu'à mes œuvres qui sont bien peu de chose, sinon rien, devant Dieu. Quant à moi, je puis vous assurer qu'il n'y avait que des motifs, surnaturels et la volonté de Dieu bien manifestée par la voix de notre commun supérieur qui put me faire briser les liens si chers, si multipliés et si forts qui semblaient me devoir toujours tenir si heureusement enchaîné à Beauport ; mais le Prêtre, surtout dans ce pays, doit ressembler à J.-C. et s'attendre à ne faire que passer dans les lieux où il est appelé à annoncer la bonne nouvelle du Salut.

Si, par mes faibles efforts à vous faire marcher dans la voie droite, vous trouvez que j'ai mérité quelque titre à votre reconnaissance, la meilleure manière de me la prouver, sera de continuer à tenir le premier rang dans la guerre sainte qu'un si grand nombre de vos frères dans tout le pays, soutiennent avec vous aujourd'hui, contre le plus funeste et le plus dégradant de tous les vices. Rappelez-vous que c'est au milieu de votre paroisse que la *Colonne de Tempérance* s'élève bénite par les prières d'un des premiers Pontifes de l'Eglise. Pour l'amour de Dieu, pour l'amour de votre pays, pour l'honneur de votre paroisse, soyez fermes et inébranlables dans la résolution que vous avez prise de faire disparaître du milieu de vous jusqu'au nom du vice infâme qui a fait couler tant de larmes et causé tant de malheurs dans votre paroisse, comme dans tout le reste du pays.

Lorsque je pense au compte redoutable que j'aurai à rendre devant le souverain juge, de mon administration parmi vous, je suis vraiment effrayé des fautes nombreuses sur lesquelles vous voulez bien fermer les yeux, que j'ai

du commettre. Je vous conjure de prier le Dieu des miséricordes de me les pardonner. Une chose pourtant me console, c'est de voir que la Providence vous a donné dans le respectable Prêtre, qui est aujourd'hui votre Curé un homme aussi bien calculé à réparer le mal que j'ai fait, et à mieux continuer le peu de bien que j'ai pu commencer. Je vous remercie bien sincèrement des vœux que vous formez pour mon bonheur et le succès de mon ministère dans la nouvelle paroisse où la Providence m'a appelé. En retour, soyez certains que tous les jours de ma vie je prierai au St. Autel le seigneur de bénir la paroisse de Beauport et de rendre son peuple digne d'être cité partout comme un modèle de toutes les vertus.

Kamouraska 15 Oct. 1842.

C. CHINIQUI, Prc.

Canadien.

PASSAGERS.—Dans la liste des passagers à bord du *Britannia*, lors de son dernier voyage de Liverpool à Halifax, nous remarquons les noms de Mgr. Walsh, coadjuteur de la Nouvelle-Ecosse, du révérend docteur McCulloch, et des révérends R. Williams, W. Temple et M. Connoly. *Gaz. de Québec.*

ROME.

—On lit dans le *Diario di Roma*, 27 août :

“ La fête de Saint-Louis, roi de France, a été célébrée avec pompe dans l'église de la nation française, sanctuaire placé sous l'invocation du glorieux roi. Un grand nombre de cardinaux assistaient à la messe solennelle, où officiait S. E. le cardinal Canali, vice-gérant et archevêque de Colosses. On remarquait surtout dans l'assistance M. le comte de Rayneval, chargé de France ; divers membres du corps diplomatique et les attachés à la légation française.

“ Dans l'après midi, S. S. Grégoire XVI, s'est rendue dans la même église ; après avoir adoré le Saint-Sacrement, elle est entrée dans la sacristie, où les aumôniers ont été admis par elle au baisement des pieds. Le Saint Père fut reçu et accompagné dans sa visite par M. le chargé d'affaires de France.”

FRANCE.

—Nous lisons dans l'*Abeille, Petite Revue d'Alsace* :

“ Dans un article adressé au *Courrier du Bas-Rhin*, nous avons déjà eu l'occasion d'annoncer à nos abonnés la fondation d'un couvent protestant à Strasbourg, ainsi que la démarche vainement tentée auprès d'une religieuse catholique pour l'attirer dans cette nouvelle création des piétistes. En attendant de nouveaux renseignements que nous nous proposons de leur livrer, nous voulons aujourd'hui leur faire part de quelques idées que M. le pasteur Harter, si connu dans notre ville par son aveugle intolérance, s'est empressé de consigner dans une petite brochure allemande. Cet opuscule, distribué de la main à la main, doit reproduire le discours que le révérend ministre a prononcé dans l'église de Saint-Martin de Bâle, lors de sa dernière tournée qu'il entreprit pour rassembler les fonds considérables qui féconderont sa belle œuvre. Déjà depuis longtemps quelques veuves et quelques vierges délaissées, ne sachant comment employer leurs loisirs, avaient prié leur vénérable père spirituel de songer à leur présent et à leur avenir. M. Harter ne laissait pas que d'être un peu embarrassé par de semblables prières, lorsque dans une de ses lectures de la Bible il tomba par hasard sur les deux premiers versets du chapitre XVI de l'épître aux Romains, dans lesquels saint Paul recommande à ses frères en Jésus-Christ, sa sœur Phœbé, diaconesse de l'église de Cenchrée. Aussitôt le révérend pasteur s'approfondit ce beau passage, et dès lors il put dire à son tour : “ Que la lumière soit ! ”

“ Voici comment, de ce texte, l'illustre fondateur du couvent piétiste sut tirer dans son éloquent discours des conséquences plus ou moins hardies et plus ou moins détournées. Ayant beaucoup trop d'orgueil pour avouer qu'il avait calqué très imparfaitement les institutions charitables du catholicisme, l'orateur fit semblant d'avoir inutilement consulté dix-huit siècles et d'avoir été obligé de remonter jusqu'à St. Paul, pour trouver dans une de ses épîtres la semence précieuse et non encore développée de la charité chrétienne. Pour donner encore plus de prix à la découverte de ce trésor caché que M. Harter est appelé à révéler au monde, ce prédicateur illuminé a fait une peinture très noire des institutions monastiques et charitables du catholicisme, prétendant qu'elles ne reproduisaient pas la pureté de l'enseignement évangélique, et qu'elles étaient entachées d'erreurs monstrueuses et de grossières superstitions.

“ Cependant l'existence des sœurs de Saint-Vincent de Paul blessait vivement l'amour-propre du nouveau fondateur ; que fit-il donc pour endormir une douleur si légitime ? Il commença bravement par avouer que jusque dans notre siècle bienheureux le protestantisme n'avait pas encore enfanté les diaconesses ; mais ne vous effrayez pas trop de ce terrible aveu, car, d'après M. Harter, cette absence de sœurs évangéliques provenait d'un *scrupule* que les dissidens nourrissaient dans leurs cœurs. En effet, ils craignaient de voir se reproduire parmi eux les mêmes préjugés qui avaient déshonoré les institutions catholiques, et dès lors, afin d'avoir des sœurs parfaites, ils résolurent de n'en point avoir du tout. Cette absence aurait pu se perpétuer sans inconvénient si, grâce à la réforme, l'Eglise romaine, qui profita aussi des lumières que la grande émancipation versa sur le monde entier, n'avait imaginé, pour narguer les disciples de Luther, de donner naissance à saint Vincent de Paul qui fonda les sœurs de charité. Depuis l'existence de ces sœurs catholiques, quelques esprits étroits s'étant aperçu que le protestantisme n'avait produit aucune institution charitable, le besoin se fit généralement sentir de fonder des sœurs rivales, de véritables diaconesses, et

ce fut M. Hærtter qui en eut la gloire impérissable. Cependant vous êtes priés de ne pas confondre ces *sœurs évangéliques* avec les *sœurs de charité*, et pour cela il vous suffira de savoir que les sœurs diaconesses ne travaillent pas pour le ciel comme les sœurs catholiques, mais qu'elles agissent purement et uniquement pour et par la foi. Croyez cela, et si par hasard vous en doutez, rappelez-vous par la même occasion combien les missionnaires protestans, qui ne veulent pas non plus travailler pour le ciel, l'emportent néanmoins en résultats positifs et financiers sur les missionnaires catholiques !!!

«Tels sont les plus beaux aperçus du discours allemand de M. Hærtter ; ne voulant pas lutter avec un antagoniste si bien inspiré, nous nous bornons à invoquer l'expérience, en nous écriant : Qui vivra, verra ! »

—Le sacre de Mgr. Régnier, évêque d'Angoulême, a eu lieu le 25 septembre dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, en présence d'une assemblée recueillie et attentive aux augustes et touchantes cérémonies du pontifical romain. Mgr. l'archevêque de Paris était le prélat consécrateur ; Mgr. l'évêque d'Orléans (archevêque nommé de Tours) et Mgr. l'évêque de Chalcedoine assistaient le nouveau prélat. L'internonce de Sa Sainteté était au rang d'honneur dans l'assemblée, derrière lui, on regardait avec émotion un homme malheureux et illustre, le vieux maréchal de Bourmont, appuyé sur le bras d'un de ses fils.

—La magnifique chapelle, de la Sainte-Vierge, à Saint Sulpice, est présentement remplie d'ouvriers charpentiers qui construisent sous son dôme un grand échafaud. Cette vaste chapelle, qui fut construite par Lavau et Guitard, et peinte par François Lemoine, va être entièrement restaurée : ses dormes vont être refaites, et les belles peintures à fresque de sa coupole rafraîchies.

—Le projet concernant l'hôtel de l'archevêché de Paris est dit-on, définitivement adopté. L'emplacement sur lequel doit s'élever cet édifice est circonscrit entre les rues Massillon, du Cloître-Notre Dame, Chanoinesse et le quai Napoléon, depuis le pont Louis-Philippe jusqu'au Pont-Rouge. Le tout forme un développement de plus de 500 mètres. L'entrée principale du nouvel archevêché fera face à la promenade de la place de l'église métropolitaine. Déjà une grande partie de maisons comprises dans ce périmètre sont en démolition ; ce sont les anciennes écuries de l'archevêché, situées entre les rues Massillon et Chanoinesse.

—Tous les honnêtes gens partageront l'indignation qu'exprime si bien le journal la France dans l'article suivant :

«Les expressions nous manquent pour peindre notre dégoût et notre indignation en présence du spectacle que l'annonce de l'organe ministériel, la Presse, avait sans doute contribué à rendre plus scandaleux. Les anciennes écuries des voitures dites les Dames-Blanches, rue du Faubourg Saint-Martin, 59, servant en ce moment de repaire aux sacrilèges profanations décorées du nom d'Eglise catholique française, réunissaient hier deux ou trois cents femmes venues là pour recevoir le bouquet que l'abbé Châtel leur offrait en l'honneur de la fête de la femme. On ne peut se faire une idée de la composition de cette assemblée qui, en grande majorité, n'avait pas besoin qu'un soit-disant prédicateur osât monter en chaire pour lire péniblement, d'après l'invitation solennelle de son chef mitré et croisé, un discours sur l'émancipation de la femme. Rien de plus absurde que les doctrines qu'il s'est efforcé de faire prévaloir, et de plus antichrétien que la manière dont il a envisagé les droits et les devoirs de la moitié du genre humain.

« Cette salle, à peine éclairée par des bouts de chandelles, contenait au plus une centaine d'hommes qui riaient, causaient, se promenaient, pendant que cette honteuse parodie des plus pieuses cérémonies de notre religion s'accomplissait publiquement et par la protection du gouvernement. Ce nouveau temple de Ball n'a pas seulement pour but de corrompre le cœur de ses adeptes par des enseignemens inqualifiables, son impiété se complait cruellement à imiter ce qu'il y a de plus auguste et de plus touchant dans les pratiques de la loi de l'immense majorité des Français. Ainsi, la première communion, cet acte souvent si désiré pour l'avenir moral des enfans, est audacieusement célébré par un apostat et par ses acolytes, qui, surprenant la bonne foi ou l'indifférence des pères, le font accomplir à leurs fils ou à leurs filles comme une formalité nécessaire, parfois, pour être admis dans les ateliers, etc. Il n'est pas jusqu'aux chants de nos saints offices qu'ils ne s'attachent à reproduire, en psalmodiant des phrases françaises, arrangées selon leur système, dont le seul but est une spéculation, car des vendeurs colportent çà et là, durant leurs momeries, les livres éculés par ces impurs novateurs. Ceux-ci ne craignent pas de s'emparer aussi de l'image sacrée de la croix et de copier nos pompes imposantes, nos magnifiques hommages, en un mot : ils nous empruntent des formes extérieures à l'aide desquelles ils tentent la curiosité, provoquent une réunion où ils se livrent au développement, à la propagation de leur œuvre destructive, mais ils repoussent les dogmes, les principes, les prescriptions de notre religion, qu'ils prétendent par là mettre à la porte du temple.

« Il est inexprimable qu'un pareil scandale continue, en cet instant surtout où tant de prières, de solennités ont été demandées au clergé catholique. On dirait vraiment que le pouvoir, encourageant d'aussi ignobles travestissemens et une secte démoralisatrice, veut donner une déplorable compensation à ses démonstrations publiques de douleur, à ses officielles marques de soumission envers la Providence, à laquelle, à coup sûr, on ne peut pas faire l'injure de croire qu'elle ne considère pas l'exercice du culte de Châtel comme

un outrage constant envers elle, et aussi comme une plaie sociale dont les auteurs et les protecteurs auront à rendre un compte sévère. »

—Les passages suivans d'un article du Siècle mettent dans tout leur jour la sagesse des lois qu'on applique si durement aux membres de clergé. Ils peuvent trouver aussi de l'application en ce pays :

« On voit des maîtres d'école faire, hors de leurs classes, tous les métiers qui peuvent leur rapporter quelque chose. Déjà moins instruits qu'ils ne devraient l'être, ils perdent par là le renom de supériorité intellectuelle, l'autorité morale qui leur serait nécessaire pour se faire écouter et respecter des enfans, pour donner du poids à leurs leçons, à leur conseils, et pour imposer, au besoin, aux parens eux-mêmes. L'instruction, l'éducation qu'ils dirigent ne répondent pas aux vœux, au besoin de la société. Le but de l'institution est manqué. Or cette insuffisance, cette mauvaise direction de l'instruction primaire, conséquence inévitable de la trop modique rétribution des maîtres, est à nos yeux le vice capital de la loi. »

Le Siècle ajoute ensuite :

« L'instruction proprement dite n'est pas ce qu'elle devrait être ; mais ce qui est plus grave encore, l'éducation morale est absolument nulle. Il y a là un danger sérieux pour la société. Dans l'ancien régime, les prêtres étaient à peu près seuls chargés de l'instruction primaire. En même tems qu'ils apprenaient à lire, les enfans recevaient par eux une éducation morale et religieuse. Dans l'état actuel de la législation et surtout de son application, rien n'a remplacé cette influence morale du clergé sur l'esprit des enfans. Pour ceux même qui suivent assidûment l'école, le jour consacré au catéchisme est considéré comme un jour de congé. Ce jour là l'enfant est emmené aux champs.

« Cependant les autres jours le maître s'occupe exclusivement de lecture, d'écriture, d'instruction primaire ; il croit avoir rempli toute sa tâche quand il a fait sa classe, il ne voit pas autre chose dans la mission qui lui est confiée ; il n'a d'ailleurs, en général, ni par lui-même, ni par sa position, la force, l'autorité nécessaires pour inspirer aux enfans une foi profonde et respectueuse dans les enseignemens moraux qu'il devrait leur donner. Qu'en résulte-t-il ? C'est que la loi actuelle fait bien sortir des écoles un certain nombre d'enfans qui savent lire, écrire, et à peu près compter ; mais elle répand dans la société des hommes qui arrivent à l'âge des passions sans un sentiment moral, sans une notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, sans une idée de leurs devoirs envers la société et l'humanité, sans un adoucissement à la rudesse de leurs instincts primitifs, ne craignant rien et se sentant seulement un peu plus fiers et plus confians en eux mêmes par cette demi-teinture d'instruction qu'ils ont reçue à l'école. Une aussi complète absence d'éducation morale tend à pervertir la société. Il y a là, nous le répétons, un danger grave et qui deviendrait sans remède s'il se prolongeait et s'étendait davantage. Il faut se hâter d'y couper court. »—Univers.

ANGLETERRE.

—Chaque jour, en Angleterre, s'élèvent des temples magnifiques qui sont solennellement consacrés au vrai culte de Dieu ; des communautés religieuses d'hommes pieux et de saintes femmes naissent de tous côtés. Telle est l'ardeur pour l'érection des églises et la fondation des maisons religieuses, que, pendant ces dix ou douze dernières années, plus de deux cents de ces institutions ont été établies dans les seuls districts du nord et de l'est. Trois couvens de l'ordre de la Merci, dont deux dans le voisinage de Londres, ont été créés depuis deux ans, et six autres seront bientôt ouverts dans différentes parties de l'Angleterre. Rien n'est plus propre que ces institutions à ramener à la foi prêchée par saint Augustin la nation qui a eu le malheur d'apostasier. Déjà le pauvre peuple protestant du voisinage des couvens qui viennent d'être fondés commence à reconnaître les fruits réels de la charité chrétienne dans l'abnégation avec laquelle ces femmes angéliques renoncent à toutes les jouissances mondaines, que leur promettent leur naissance et leur fortune, afin de se vouer tout entières au soulagement des besoins et des misères des indigens. Un grand nombre d'enfans de protestans ont profité, avec le consentement de leur parens, de l'ouverture des écoles de l'ordre de la Merci et ont eu l'inappréciable bonheur d'y être élevés dans la foi catholique. Univers.

IRLANDE.

—C'est avec regret que nous apprenons que le pieux et patriote curé de Wesport et doyen de l'archevêché de Tuam, le révd. M. Burke, a été indisposé pendant quelque tems. Ce digne prêtre dont les efforts ont été constants à promouvoir la religion et la solide piété s'occupe maintenant à établir, à Wesport, une maison de l'ordre de Notre-Dame de la Merci et sous peu de jours il recevra quelques religieuses du couvent de Carlow.

—Le très-révêrend Dr. William J. Whelan, coadjuteur de Bombay est arrivé à Dublin venant de Londres, et se prépare à en repartir dans le cours d'octobre. Le révd. John Walsh, O. S. A. et plusieurs autres ecclésiastiques doivent accompagner Sa Seigneurie dans cette occasion. Nous avons cette confiance que l'assistance nécessaire sera donnée à propos pour seconder les efforts d'un évêque aussi actif.

—La fête de St. Dominique a été célébrée d'une manière très-solennelle et très-édifiante au couvent de Sligo. Un grand nombre de communians ont assiégré la Ste. Table à la messe paroissiale. Il y eut le même jour la bénédiction solennelle du S. Sacrement. Le sermon fut prêché par le très-révêrend T. D. Hibbets, prieur de l'ordre de Sligo.

—Le très-révêrend Dr. Olliffe, de Corke, a été fait vicaire général du Bengal, à la place du Dr. Kelley décédé.

—Le très-révérénd Dr. O'Connor, évêque de Madras, est arrivé à Dublin venant de Rome où il était demeuré quelque tems. Sa Seigneurie est venue dans son pays pour respirer l'air natal dont sa santé avait un extrême besoin.

—Par une lettre reçue dernièrement du Dr. Carew, il paraît certain qu'au moyen d'un nombre suffisant de zélés missionnaires il pourrait propager efficacement le catholicisme et l'influence de la religion par tout le district confié à ses soins. Pour atteindre un but si désirable, Sa Seigneurie, dont toute la carrière apostolique a été marquée au coin d'un zèle et d'un désintéressement peu ordinaires, a mis à la disposition du rév. M. Douenley, au séminaire de St. Vincent de Cartlenack, des fonds suffisants pour payer les dépenses des prêtres qui seraient disposés à se dévouer à cette importante mission et qui auraient obtenu l'approbation de leurs évêques respectifs. Sa Seigneurie a pris de même des arrangements pour faire donner une éducation gratuite, dans ce pays, à quelques étudiants destinés à la mission de Calcutta.

—L'honorable et très-révérénd G. Spencer arriva à Limerick mercredi 17 août et à Clare en route pour Birr le 18 où il fut reçu gracieusement par le rév. doyen O'Shaughnessy et tout le clergé. Il visita les établissemens religieux et fut charmé de la magnifique cathédrale du lieu, laquelle est maintenant presque complète et est un monument de la piété, du bon goût du pasteur au zèle duquel on doit principalement son érection. L'hon. et rév. M. Spencer et les autres ecclésiastiques se rendirent ensuite à la demeure du très-hon. maître des archives à Drum-na-na (magister rotulorum) où on lui fit l'accueil le plus gracieux. Les sermons du très-rév. M. Spencer, prêchés à Limerick, Clare et Birr, ont été publiés même dans les journaux protestans de ces diverses localités de l'Irlande. Ses manières humbles et pleines de douceur ont laissé une profonde impression chez les plus intolérans de nos concitoyens.

—Le très-rév. D. Kirwan P. P. de Outerard et vicaire-général de Galway, lequel, avec la permission expresse de Sa Sainteté a si puissamment et avec tant de succès défendu et soutenu la foi et la doctrine catholiques à Londres et dans d'autres localités de l'Angleterre, est venu rejoindre son troupeau chéri qui l'a accueilli avec des marques de respect et d'affection.

—Le nouveau collège près Dublin pour les missions étrangères reçoit toute l'assistance et l'attention qu'il mérite si éminemment. Le vénérable archevêque de Dublin, nonobstant son âge avancé et les fatigues de sa visite pastorale, lui a donné tout l'appui possible par sa présence et son approbation. Le 19 août, Sa Grandeur a présidé une autre assemblée du clergé tenue au presbytère de St. Michel et de St. Jean, à Dublin. Parmi les membres du clergé présent se trouvaient le très-rév. doyen Meyler, vic. gén., le vénérable archidiacre Hamilton et un grand nombre d'autres. Une résolution pourvut au choix d'un comité chargé de choisir un local et une maison convenables pour le collège, et de faire rapport sur les conditions et autres particularités à cet égard, à une assemblée ultérieure, fixée au 26 courant. Environ £1200 ont déjà été souscrits.

NOUVELLES POLITIQUES.

Dans une adresse aux Abonnés du *Canadien*, M. Parent annonce qu'il va cesser de présider à la rédaction de cette feuille, ayant accepté un emploi du gouvernement. Le talent incontestable avec lequel il a si habilement dirigé ce journal pendant douze ans; la fermeté et l'indépendance avec lesquelles il a su traverser des tems difficiles; la constance et le dévouement qu'il a montrés, à toutes les époques, à soutenir les intérêts de ses concitoyens, à défendre la noble cause de sa patrie; l'ont fait depuis longtems apprécier de ses compatriotes comme homme public, comme écrivain libéral, comme citoyen éclairé. Pour notre part, nous regrettons la perte d'un confrère avec lequel nos rapports ont toujours été ceux d'une cordiale bienveillance, chez qui nous avons trouvé constamment de l'appui pour nos œuvres et pour nos doctrines; et nous l'en remercions avant de nous séparer de lui, avant de lui souhaiter succès et prospérité dans sa nouvelle carrière.

On verra dans une des colonnes l'adresse de M. Parent aux abonnés du *Canadien*. M. Parent se retirant donc de la lice politique, il devient nécessaire de le remplacer. Nous croyons pouvoir annoncer que M. Morin va se présenter au Saguenay, où il sera, il n'en faut pas douter reçu avec empressement, y ayant été appelé par les hommes les plus influents de ce comté. Il est important pour cette partie du pays d'avoir pour représentant dans la chambre et dans le conseil exécutif celui qui doit exercer une action si directe, si immédiate sur son intérêt agricole et même commercial. Nous voulons parler de l'établissement de la belle et fertile vallée du Saguenay. Mais si d'un côté le Saguenay doit se réjouir dans la possession prochaine d'un tel homme; de l'autre le pays entier doit tant bénir le jour où cet homme transcendant si désintéressé, cet homme au plus pur et au plus sincère patriotisme entrera au ministère comme l'élu du peuple Canadien. Il est inutile d'en dire davantage sur le compte de cet homme, son nom a passé les mers et il est gravé dans tous les cœurs Canadiens qui se le redisent élogieusement.

Il ne reste plus maintenant qu'à savoir où sera élu M. Baldwin. Il ne s'agit plus que du choix du lieu, car déjà plusieurs membres du Bas-Canada

ont offert de résigner en sa faveur. C'est un bonheur pour les Canadiens d'avoir à élire un homme comme M. Baldwin qui fut assez généreux pour abandonner une place lucrative, parcequ'on ne rendait pas justice aux Canadiens-Français. M. Baldwin est donc Canadien par le cœur et par la justice; il doit l'être par notre adoption. Nous devons lui ouvrir les bras et l'appeler avec d'autant plus d'empressement, que nous n'avions pas droit d'exiger de sa part un si grand acte de dévouement, lorsqu'il était si opposé à ses intérêts personnels. Eh! puis; nous devons nous faire gloire d'élire celui, qui dans une pareille circonstance, a fait élire M. Lafontaine par le Haut-Canada. *Canadien.*

—Le poll se tiendra dans chaque paroisse et dans chaque quartier, les électeurs devront voter au poll où se trouvent leur propriété.

On exigera le serment des électeurs pour savoir s'ils n'ont pas déjà voté. Le poll pourra être ouvert deux jours, depuis 9 heures A. M., jusqu'à 5 heures P. M. Les officiers-rapporteurs nommeront des députés et cleres, lesquels devront être propriétaires. Le serment de corruption sera exigé des députés et cleres.

Aucune discussion ne pourra s'élever sur les votes une fois enrégistrés. Le serment pourra être exigé des voteurs, si l'officier-rapporteur, les candidats ou deux électeurs le reclame.

Les députés et cleres devront assermenter le retour. Les officiers rapporteurs et les députés pourront administrer le serment d'allégeance.

Les officiers rapporteurs et les députés, pourront remplir les fonctions de juge de paix, pendant l'élection et nommer des connétables spéciaux.

L'officier-rapporteur pourra infliger une amende qui ne pourra excéder £20, ou 3 mois de prison, et l'un et l'autre, aux électeurs qui se présenteront au poll, avec armes à feu, épées, dagues et bâtons, qui refuseront de s'en dessaisir.

Toute personne qui commettra des violences ou batteries, à 2 milles à la ronde du lieu du poll, pourra être condamnée à une amende de £25, ou 3 mois de prison.

Les candidats ne pourront corrompre les électeurs directement ni indirectement ou tenir des maisons publiques ouververtes, ni payer des agens disqualifiés à voter.

Toute personne qui n'aura pas résidé 6 mois dans la place, ne pourra approcher, à 2 lieues à la ronde, du poll avec des armes.

Tous pavillons, bannières, rubans, etc., sont prohibés.

Toute personne qui sera en contravention à ces quatre dernières clauses sera passible d'une amende n'excédant pas £50, ou à un emprisonnement qui n'excédera pas 6 mois, ou à l'un et l'autre. *Minoré.*

—Les journaux anglais et français se sont vivement préoccupés du traité Ashburton Webster. En Angleterre, où il fut accueilli d'abord avec la même jubilation qu'aux Etats-Unis, une réaction semble s'être opérée dans les esprits, et plus on l'examine sous le rapport de l'honneur national et des intérêts britanniques, surtout en regard des nouveaux tarifs américains, plus l'impression devient pénible, et plus les opinions semblent se rapprocher de celle que nous étions formés tout d'abord de cette transaction.

La presse anglaise aurait crié bien autrement fort si le vaste et fertile territoire cédé aux Etats-Unis, au lieu d'être le patrimoine des Canadiens, eût été la propriété de quelque puissante compagnie de marchands anglais; si l'intéressante communauté de Madawaska, que le traité sévère violemment et cruellement en deux, au lieu d'être composée de pauvres acadiens, descendants de français, l'eût été d'émigrés de la grande Bretagne; si les deux mille sujets fidèles que la coulonne, par ce traité, délève de leur serment d'allégeance, met hors de la protection qu'elle leur avait jurée, et abandonne à la capacité de leurs voisins, n'eussent pas été d'une race prescrite.

Nous l'avons dit: dans un autre tems, lord Ashburton, au lieu d'être cité à son arrivée, eût été immédiatement mis en accusation par la chambre des communes. Nous pensons néanmoins que, dans l'état actuel des choses, le traité sera ratifié, et l'on se résignera aux faits accomplis.—*Gazette de Québec.*

Les Américains déportés en Australie.—On lit dans un journal anglais: "Nous aimons à croire que la demande faite par des députés du congrès des Etats-Unis au président, de solliciter du gouvernement anglais la mise en liberté d'une centaine de citoyens américains qui expient en ce moment dans les terres de Van-Diemen le tort d'avoir pris part aux troubles du Canada, sera prise en considération par notre gouvernement. L'honneur et l'indépendance du gouvernement britannique se trouvant suffisamment vengés par l'application de la peine aux conspirateurs, il serait inutile de prolonger le châtement qui leur a été infligé, tandis que leur mise en liberté sera regardée par chaque état de l'Union comme un acte de courtoisie nationale. Qu'on les mette donc en liberté aussi promptement qu'il sera possible. La leçon qu'ils ont reçue a été trop sévère pour que l'idée leur vienne jamais de recommencer."

Les Elections.—L'honorable M. Aylwin, solliciteur-général du Bas-Canada et membre du conseil exécutif, a été réélu avant-hier à Portneuf sans opposition. Comme le writ était sorti avant la sanction de la nouvelle loi, qui veut que le poll se tienne en même tems dans chaque paroisse ou township d'un comté, l'élection a dû se faire d'après l'ancienne loi; et grâce au conseil législatif, qui a fait échouer le bill de l'Assemblée qui voulait que les élections dans ce cas se fissent d'après la loi nouvelle, il y a des doutes

sur sa validité; mais le conseil législatif en sera pour son intervention inconvénant en cette matière, car M. Aylwin pourra prendre son siège et le garder jusqu'à ce que la chambre elle-même en ait décidé autrement.

Le bruit court que M. Borne, représentant du comté de Rimouski, va se démettre de son siège, s'il ne la déjà fait, pour céder sa place à l'honorable M. Baldwin, procureur-général du Haut-Canada, que l'intrigue et la violence ont fait échouer au comté d'Hastings. Nous avons la certitude que M. Baldwin serait élu d'emblée à Rimouski, ce qui lui permettrait de siéger à la chambre en attendant que l'élection de M. Murney, son concurrent à Hastings, soit déclarée nulle, comme elle le sera sans aucune doute.

L'honorable M. Morin, commissaire des terres de la couronne et membre du conseil exécutif, va se présenter, dit-on, au comté du Saguenay, dont la représentation est devenue vacante en conséquence de l'acceptation, par M. Parent, des fonctions de greffier du conseil exécutif. Là aussi les électeurs seront unanimes.

Les journaux de Montréal annoncent d'une manière positive que M. Wakefield, agent de la compagnie qui a fait l'acquisition de la seigneurie de M. Ellice, se présente au comté de Beauharnais pour remplacer M. Dunscomb, qui s'est démis de son siège. On lit, au sujet de cette élection, dans la *Minerve* du 20 du courant.

« L'élection pour Beauharnais est fixée au 4 novembre, et la nomination préliminaire au 31 du courant. Cette élection va s'accomplir sous les auspices de la nouvelle loi. M. Bowron, de Huntingdon, est nommé officier-rapporteur. Les polls se tiendront dans tout le comté simultanément; et y en aura un dans chaque paroisse et dans chaque township. Nous espérons que tous les intéressés veilleront à ce que la nouvelle loi ne soit pas violée impunément. On ne connaît pas encore d'adversaire à M. Wakefield, le candidat populaire, si ce n'est un M. Scriber, de Hemmingford, qu'on dit avoir aussi eu l'intention de se présenter. Les anti-réformistes sont en quête d'un candidat de leur choix, mais on ignore encore sur qui il tombera. D'après les derniers rapports du comté, M. Wakefield avait dix chances contre une de réussir. »

On sait que l'élection du 2e arrondissement du comté d'York, pour remplacer M. Duggan, dont l'élection a été déclarée nulle pour cause de violence, fixée au 14 novembre. Nous ignorons quels seront les candidats. Cette élection, ainsi que les précédentes, doit se faire d'après la nouvelle loi, qui est uniforme dans toute la province.—*Idem.*

La Marine et l'Armée.—La corvette *Rover*, de 18 canons, commandant Charles Keele, est arrivée d'Halifax hier matin, avec des espèces pour le gouvernement. Elle a remis à la voile ce matin (samedi le 22 du courant), pour la Bermude.

La frégate *Pique*, commandée par l'honorable E. Stopford, a fait voile le 20 du courant pour l'Angleterre, ayant à bord quatre compagnies d'infanterie de la garde royale, savoir: deux du régiment des grenadiers, et deux du régiment de coldstream. C'était le dernier détachement de la brigade qui restait à Québec, où ces deux beaux régiments étaient arrivés il y a près de cinq ans.

Deux escadrons du 7e régiment de hussards, descendu de Montréal le 21 du courant, par le bateau à vapeur, le *Canada*, sont passés immédiatement, avec leurs chevaux, à bord des bâtiments de transport *Nautilus* et le *Sovereign*, qui les attendaient en rade et qui ont depuis fait voile pour l'Angleterre.

Parmi les naufrages causés par les terribles ouragans qui ont régné dernièrement dans le golfe du Mexique, on remarque celui de la frégate à vapeur anglaise le *Spilfire*, qui transportait de la Jamaïque au Honduras un détachement du 3e régiment des Indes-Occidentales.—*Idem.*

FRANCE.

—Le 16 septembre, à deux heures vingt minutes de l'après midi, il y eut dix-neuf mois que la source artésienne de Grenelle pousse incessamment ses 2,600 litres d'eau par minute, 78,100 par heure, 1,87200 par jour, 56,160,000 par mois, et 1,067,040,000 litres d'eau pour les dix-neuf mois. Un tel résultat, obtenu après huit ans de travaux inouïs, mérita comme on sait à son auteur, M. Mulot, les félicitations du monde savant, l'admiration et la connaissance de la capitale tout entière, qui venait d'être dotée d'un monument si utile à ses premiers besoins.

L'eau fut analysée, et, à part la terre et le sable que, par suite d'éboulements souterrains, le torrent projetait à la surface du sol, avec une force égale à 45 ou 50 atmosphères, l'eau fut trouvée beaucoup plus pure que celle de la Seine; cependant la source ne s'éclaircissait point; l'aspect de l'eau versée était toujours celui des ruisseaux de nos rues; la foule s'en alarma, et peu s'en est fallu que M. Mulot ne fût forcé de combler le trou de 1847 pieds de profondeur qu'il avait foré avec tant de peine, tant de patience et de sacrifice; heureusement que l'habile ingénieur ne se découragea pas; M. Mulot disait: « Quand le puits sera tubé, comme il convient, les éboulements souterrains cesseront, et alors nous aurons de l'eau limpide. » Un admirable tube en cuivre étamé, une espèce de long tuyau de lorgnette fut fabriqué et en partie placé; mais l'épaisseur de ce tube n'ayant pas été convenablement proportionnée à la force d'ascension des eaux du torrent, il fut affaissé, aplati et déchiré comme s'il eût été fait de papier. L'extraction de ce tube mit de nouveau à l'épreuve la patience, l'habileté et la persévérance de l'ingénieur; bref, après plusieurs semaines de travaux, le tube fut arraché pièce par pièce.

Cette opération terminée, M. Mulot, aidé des conseils des membres les plus illustres de l'Académie des sciences, prit la résolution de construire cette fois son nouveau tube en tôle et d'une épaisseur telle que chaque tronçon pût supporter l'épreuve d'une pression intérieure égale à celle de 70 atmosphères; cette immense besogne fut terminée dans le courant de juillet. Ce tube en tôle, comme nous l'avons dit, a été soigneusement étamé en dedans et en dehors, et les tronçons ont été fixés au bout les uns des autres par des vis et des écrous.

Enfin, au commencement du mois courant, M. Mulot a commencé de descendre à sa destination le nouveau tube, dont la solidité, cette fois, a été soigneusement éprouvée. Ce dernier travail décisif est terminé depuis quatre jours, et depuis quatre jours aussi, le travail qui s'opérait au fond du puits a cessé, si bien que l'eau qu'il donne maintenant, toujours abondante et chaude à trente degrés centigrades environ, est aussi claire que de l'eau de roche.

En un mot, toutes les promesses qu'avait faites l'ingénieur sont aujourd'hui complètement réalisées, et la ville de Paris se trouve dotée pour toujours d'une source d'eau excellente et qui a l'avantage de s'élever à un niveau tel qu'elle pourra être distribuée jusque dans les quartiers les plus hauts de la ville.

En ce moment l'ancien atelier au milieu duquel jaillissait le torrent est en parti démolli; sur son emplacement les charpentiers dressent un échafaud en forts madriers de sapin de 33 mètres (100 pieds) de hauteur.

Ainsi qu'on le devine déjà, cet échafaud n'est fait que pour soutenir un bastion à son sommet et la continuation du tube qui ira jaillir au milieu. Cette expérience a pour but de savoir précisément quel est le maximum d'élevation des eaux du puits au-dessus du niveau du sol; c'est une satisfaction que M. Mulot donne à la science.

Maintenant que voilà la capitale pourvue d'une admirable source d'eau excellente, quelle destination va lui donner définitivement le conseil municipal? Cette eau servira-t-elle à alimenter l'abattoir et les grands établissements voisins? La fera-t-on jaillir en fontaine au milieu de la place de Breteuil, ou bien la recueillera-t-on précieusement dans quelque grand réservoir pour la distribuer ensuite gratis aux habitans? C'est cette dernière mesure que le conseil a adoptée, dit-on. L'eau du puits sera conduite dans les réservoirs qui sont en construction rue de l'Estrapade, derrière le Panthéon, et de là elle sera distribuée par un grand nombre de fontaines aux pauvres habitans des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marcel; quant à l'abattoir, comme l'eau de l'Oureq est suffisante pour alimenter ses échaudoirs, on lui en donnera d'autant mieux qu'un réservoir immense vient d'être construit à quelques pas, rue de Vaugirard, près du boulevard.

Enfin et pour terminer, nous ajouterons qu'il est toujours question de forer un nouveau et deuxième puits artésien au beau milieu du Jardin des plantes.

Déportation de Deutz.—Le châtimement providentiel de ce traître, de cet infâme qui, pour 300,000 fr. livra à M. Thiers sa bienfaitrice, aura été complet. Il n'a pu trouver en France un abri où cacher sa honte.

« La police, dit la *France*, fatiguée de ses sollicitations et de sa présence importune, l'a dirigé sur Rochefort, où il a été embarqué pour être transféré aux frais de l'état en Amérique. »

« Ce misérable a dissipé le prix de son crime en dépenses de luxe, et surtout en parcourant les jeux de l'Allemagne. Le besoin de s'étourdir et de faire taire la voix du remords l'avait plongé dans l'ivrognerie. L'eau-de-vie n'étant plus assez forte, il avait eu recours aux esprits. Enfin il y a peu de tems, ahimé dans la misère, il avait fini par vendre ses lunettes en argent, sa seule et dernière ressource, lorsqu'on lui a offert le sort de Meunier, qui avait tenté d'assassiner Louis-Philippe. »

« Exemple frappant de la puissance du remords et de la justice de la Providence! »

PORTUGAL.

—*Lisbonne*, 11 septembre.—Le ministère en dissolution. Le duc de Terceira a donné sa démission, qui a été acceptée. Cette dissolution tient, dit-on, à ce que la majorité a proclamé ne pas pouvoir assumer plus longtemps la responsabilité des actes d'un ministère incapable, et surtout on critiquait l'absence de tout système financier. M. Costa Cabral a frappé à toutes les portes, mais toujours en vain. On parle de divers candidats ministériels; M. Forjao n'est pas étranger, dit-on, à la marche suivie par l'opposition. Rien n'est encore terminé. Les journaux ministériels ne nient pas la crise, mais ils la font résulter de l'état de santé des deux ministres démissionnaires.

ALGÉRIE.

—John Bull ne peut s'accoutumer à nous voir en possession de l'Algérie, et les projets de colonisation de M. Bugeaud exercent la verve du *Times*. Ce journal dit que la guerre contre l'Algérie, ayant été entreprise par les gouvernements chrétiens, pour détruire un nid de pirates qui réduisaient les chrétiens à l'état d'esclaves, « ces gouvernements ne laisseront pas s'établir une tyrannie nouvelle, conquérante, parce que les esclaves seront des musulmans et non des chrétiens. » Suivant le *Times*, si les puissances européennes autorisaient l'établissement d'un gouvernement militaire en Algérie, « il faudrait qu'elles obtinssent des garanties contre les abus qui pourraient en résulter. »

L'idée de régenter et de diriger un pays qui nous appartient ne pouvait venir à l'Angleterre qu'au moment où M. Guizot est à la tête du gouvernement français.

Journal des Villes et des Campagnes.

—On écrit d'Alger, le 20 septembre, au *Toulonnais*:

« Notre tranquillité n'est troublée par aucun événement; la route de Bliz-

dah à Médéah est terminée, et les voitures s'y rendent sans escorte. Les premières qui y ont passé, étaient parées comme pour une noce; les chevaux étaient ornés de rubans et de branchages. On dit ce travail prodigieux et courant dans une nature horriblement déchirée; une cascade tombe du haut d'un rocher où jamais homme n'a pu parvenir. Les voyageurs sont escortés au loin par des singes, parmi lesquels on en remarque de fort gros. La longueur du trajet, comparativement au passage par le col de Tenia, est diminuée considérablement: un cavalier, sans se presser, peut aller d'une ville à l'autre en six heures.

« Un Maure vient d'être condamné à la peine capitale par le tribunal supérieur. Ce monstre a demandé pourquoi on le condamnait, puisque tous les témoins étaient des menteurs. Vingt-six chefs d'accusations pesaient sur lui; il serait effrayant de donner la nomenclature et les détails de ses crimes. Nous avons été vivement émus du témoignage d'une pauvre femme allemande. Ce scélérat, ayant tué son mari en dehors de la maison, la malheureuse courut s'y enfermer, lorsque ce brigand eut encore l'audace de venir frapper pour la faire ouvrir, ce qu'elle n'aurait jamais fait; malheureusement elle était mère, et, dans sa précipitation à se renfermer avec un enfant, elle n'avait pas fait attention que son plus jeune était resté en dehors. Ce tigre, comprenant les angoisses d'une mère, s'était saisi de l'enfant, qu'il lançait contre terre avec la plus grande brutalité. Dans ces violentes secousses, la jeune victime eut un bras cassé et poussait des cris à fendre le cœur. La pauvre femme ne put résister à de telles souffrances, elle ouvrit la porte. Cette bête féroce étant entrée, dévalisa la maison; il avait des complices qui l'attendaient plus loin; ils entraînent cette femme et les deux enfants; ils arrêtèrent dans les environs de l'Arba, où la malheureuse fut violée, puis conduite à Milianah. Elle a été rendue plus tard avec un seul enfant, l'autre étant mort de faim. Une Mauresque, fille d'un Maure assassiné, a également été désignée ce montre, qui subira une mort trop douce pour de pareils crimes. On pense que ce sera le premier en Afrique, qui sera exécuté par l'instrument de supplice usité en France. »

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Suivant une *correspondance particulière* d'Oran, datée du 12 septembre, l'émir se trouve en ce moment sur la haute Mina, où il est rallié par les contingents des tribus du désert; mais il ne pourra se maintenir dans cette position, car les colonnes de Lamoricière et d'Arbouville ont quitté Mostaganem pour se mettre à sa poursuite, et une colonne d'infanterie et de cavalerie est partie d'ici pour Mascara, le général Lamoricière aura donc au moins 10,000 hommes pour agir dans le sud. Du reste, en deçà de notre ligne intérieure, tout est tranquille, et les hommes isolés vont de Mostaganem à Mascara, d'Oran à Mascara et Mostaganem sans rencontrer un ennemi; les courriers voyagent avec la plus grande sécurité. Il suffira sans doute d'une expédition d'une vingtaine de jours pour disperser l'armée de l'émir et le refouler lui-même de nouveau dans le désert. Si l'on avait suivi les conseils du général Mustapha et traité les Arabes comme du temps des Turcs, on n'aurait pas eu peut-être à recommencer l'œuvre de la pacification. On espère que, cette fois, nos généraux exigeront des garanties plus efficaces des Arabes qui voudront se soumettre. »

En cet état de choses, le gouverneur-général, après s'être concerté avec les généraux de Lamoricière, d'Arbouville et Bedeau, réunis à Mostaganem, a décidé que la division d'Oran ne serait pas affaiblie; le bateau à vapeur le Phare a été expédié à Alger pour annoncer que l'expédition de l'est était ajournée. Ce bâtiment a rencontré l'Euphrate et le Vautour, qui venaient chercher le 1er. de ligne, et les a fait rentrer à Alger.

Le général Bedeau est rentré à Oran sur le Tartare, et s'est mis en route immédiatement pour Tlemcen; il n'avait passé que quelques heures à Mostaganem. Le Tartare a ramené 80 malades et 15 blessés qui ont été déposés à l'hôpital; il est reparti pour Mostaganem.

D'après les états fournis au gouverneur-général, les villes de Mascara et de Tlemcen sont approvisionnées en vivres jusqu'au 1er. mai 1843.

LA NUIT DE SAINT-NICOLAS.

(SUITE ET FIN.)

En 1807, dit-il, vers le commencement de l'été, un régiment de hussards traversa Carcassonne. Les officiers de dragons, qui tenaient garnison en cette ville, offrirent un banquet à leurs camarades, et jamais repas de corps ne fut aussi gai et aussi bruyant. On but tant de fois à la santé des braves cavaliers, on porta de si nombreux toasts à l'empereur Napoléon et à la gloire des armes françaises, que fort peu de convives gardèrent leur sang-froid; les plus calmes s'amusaient à casser les glaces du salon et à jeter par la fenêtre les porcelaines. Le banquet se prolongea jusque vers onze heures du soir.

Quand on sortit de table, à peine restait-il dans Carcassonne quelques maisons éclairées. Tout le reste de la ville dormait. Jugez de la joie qu'éprouvèrent les officiers échauffés par le vin, à réveiller par leur tapage les bourgeois pleins de frayeur. Tantôt ils criaient au feu, et saluaient de huées les têtes effarées qui se montraient tout à coup aux fenêtres ouvertes avec effroi. Tantôt ils décrochaient les enseignes, frappaient aux portes et se livraient à mille extravagances. Le tems se montrait complice de ces folies, car un orage affreux

éclatait sur la ville, la pluie tombait par torrens, le tonnerre grondait et de larges éclairs venaient tout à coup jeter une lueur rouge dans l'obscurité profonde des rues.

Ce fut à la clarté rapide d'un de ces éclairs qu'un groupe de sept ou huit sous-lieutenans aperçut un homme abrité sous un large parapluie, et qui semblait s'être perdu dans la ville; car il marchait en hésitant et comme quelqu'un qui ne sait de quel côté diriger ses pas. A la fin, il parut éprouver une sorte de joie en apercevant l'écrivain d'une rue à demi éclairée par la lampe vacillante d'un réverbère. Il s'approcha pour mieux lire, mais au même instant une pierre lancée par un des hussards brisa le réverbère. Les jeunes sous, après avoir ri aux éclats de cette belle équipée, entourèrent la victime que leur livrait le hasard et lui demandèrent bruyamment une place sous son parapluie.

— Messieurs, leur répondit une voix douce mais ferme, si je pouvais être utile à l'un de vous et le garantir de la pluie, je le ferais avec empressement, mais comme les officiers n'ont guère l'habitude de se servir de parapluie et que le mien, quelque grand qu'il soit, ne saurait abriter neuf personnes, je vous prie de me laisser continuer ma route et gagner un gîte.

— Le parapluie! il nous faut le parapluie!

Avec un sang-froid et une résignation qui eussent touché et déarmé les écarvelés, si le vin n'eût point troublé leur raison, l'inconnu leur remit le parapluie, rajusta son manteau sur ses épaules et voulut s'éloigner. Mais ce n'était pas le compte des jeunes gens.

— Halte-là! qui vive? dit l'un d'eux en imitant le cri d'une sentinelle, où allez-vous? qui êtes-vous? que venez-vous faire ici?

— Vous me permettrez, messieurs, de ne point répondre à ces questions, interrompit celui à qui s'adressaient tant d'impertinentes paroles. Et il marcha en avant.

Peut-être allaient-ils lâcher leur proie, quand, par malheur, un nouvel éclair resplendit et leur montra que celui dont il venaient de prendre le parapluie était vêtu d'une soutane; que ses cheveux poudreux se cachaient sous un tricorne, qu'en un mot c'était un prêtre. A l'époque dont nous parlons, la plupart des militaires ressentaient contre ceux qu'ils nommaient un *ealotin* presque autant d'aversion qu'ils professaient de mépris pour les *péguins*. L'esprit révolutionnaire avec ses tristes erreurs, encore tout-puissant sous ce rapport dans les idées de l'armée, montrait comme odieuses ou comme ridicules la croyance en Dieu et les pratiques religieuses. On n'en était même plus à la philosophie de Voltaire; on ne connaissait que celle de Pigault-Lebrun et du *Citoyen!* de grossiers sarcasmes et de brutales railleries contre le saint Evangile!

Vous pouvez juger de la joie des sous-lieutenans quand ils s'aperçurent que le vieillard était un prêtre! ils lui adressèrent mille propos insolens, et finirent par former autour de lui une ronde, non sans chanter des couplets égrillards, non sans répéter des refrains impies. Le prêtre croisa paisiblement les bras sur sa poitrine, et souffrit ces insultes avec une force et une patience admirables.

Cela dura jusqu'au point du jour, c'est-à-dire près de quatre heures. A la fin, trempés jusqu'aux os par l'orage, vaincus par la fatigue, et désarmés par l'inaltérable résignation du vieillard, ils cessèrent leurs persécutions et se retirèrent chacun chez eux, laissant le prêtre libre de continuer son chemin.

Le lendemain, toute la ville de Carcassonne s'occupait de cette aventure; les personnes qui habitaient le quartier où la ronde s'était dansée avaient vu, de leurs fenêtres, la scène scandaleuse, sans oser cependant venir en aide à l'ecclésiastique, car c'était s'exposer inutilement aux mauvais traitemens des étourdis.

Quoi qu'il en soit, malgré la crainte qu'inspiraient la force militaire, on se demandait à haute voix, parmi les gens du peuple, si, parce que l'on portait un sabre, on pouvait impunément troubler, pendant la nuit, le repos d'une ville, insulter aux passans inoffensifs, et se livrer à des mauvais traitemens sur un vieillard, sur un prêtre.

Ces bruits arrivèrent jusqu'au général qui commandait la division, et qui résidait alors à Carcassonne. C'était un vieux soldat, criblé de blessures et dont l'armée entière connaissait la bravoure. Lorsqu'il reçut des hussards, le lendemain dans la journée, la visite de corps que l'état-major de chaque régiment doit, suivant l'usage, au chef militaire du département qu'il traverse, le général se plaignit au colonel du scandale commis la veille, et demanda que les coupables fussent signalés. Un silence profond suivit cette question adressée d'un ton sévère.

— Puisque vous ne voulez point me répondre, dit-il, je répondrai pour vous, Messieurs, Les sous-lieutenans que je vais nommer monteront sur-le-champ à cheval, et attendront mes ordres dans la cour de l'hôtel.

Et il nomma les huit étourdis qui, la veille, avaient insulté le prêtre.

La discipline militaire exige une obéissance passive et sans réplique ; les jeunes gens allèrent donc chercher leurs chevaux et revinrent immédiatement chez le général. Celui-ci, accompagné du colonel, monta lui-même à cheval, et fit signe aux sous-lieutenans de le suivre.

Ils obéirent. Après une marche qui dura plusieurs heures, ils arrivèrent à la petite ville de Quillan, et la traversèrent sans s'arrêter. Jusque-là, le général n'avait point prononcé une seule parole ; il ne se montra pas plus communicatif au sortir de Quillan. Cette taciturnité de leur chef, le sentiment de leur faute et l'incertitude du motif et du terme de leur excursion, ajoutaient encore à la tristesse des lieux que traversaient les officiers. Certes, on ne saurait imaginer une nature plus sauvage que celle des flancs inférieurs de la montagne de Quir-bajou ; et néanmoins, au delà de ces flancs, sur les hauts plateaux qui s'échelonnent jusqu'aux Pyrénées, tout devient encore plus désolé. A peine rencontre-t-on çà et là quelques sapins ; enfin le sol ne produit, dans ses parties fertiles, que de la bruyère.

Les officiers virent le Quir-bajou, qui se déploie à droite en sortant de Quillan, s'effacer peu à peu derrière les croupes intermédiaires dont les versans se rapprochaient si fort, que les arbres, dont était couronnée chacune de leurs crêtes, se confondaient et formaient une sorte de borceau de verdure. La route s'inclina tout à coup brusquement, les pentes s'évasèrent, et un bruit étrange se fit entendre. C'était le fracas de l'Aude qui débouchait à droite, d'un canal percé dans la montagne et qui faisait mouvoir les rouages d'une forge.

Les voyageurs tournèrent ensuite le coude de la montagne à laquelle la forge est adossée ; le Quir-bajou reparut sur leurs têtes d'autant plus rapproché, que les officiers touchaient presque à la courbure de son arc. Plus bas, à un demi-mille devant eux, ils trouvèrent le village de Belviannes, sur le bord de l'Aude.

Là, cette rivière cessa de se montrer à leurs regards ; une vaste montagne se dressait sur ce point et semblait se réunir au Quir-bajou sans solution de continuité. Que devenait donc l'Aude ? où se trouvait son issue ?

Tandis que le petit escadron cherchait à deviner ce problème, ils tournaient la base du mamelon, et le Quir-bajou, un instant caché par le village, se montra de nouveau à leurs regards, mais fendu du sommet à sa base par une brèche immense, hérissée confusément de pointes de rochers : c'était à travers cette brèche que l'Aude rampait et se frayait un passage.

Cette brèche se nomme la *Pierre-Lis*. Là, plus de sentier possible ; il fallut que les officiers missent pied à terre. Quand ils eurent franchi les sentiers escarpés qui conduisent à travers cette brèche redoutable et périlleuse, le chemin se replia à droite, et ils arrivèrent près de l'abbaye en ruine de Saint-Martin-du-Leez.

Non loin de là, sur le versant de la rive droite ; à quelques centaines de pieds au dessus du fleuve, deux rocs gigantesques, surmontés de croix et inclinés l'un vers l'autre comme deux cornes menaçantes, abritaient sous leur voûte tout un village avec son modeste clocher. Les champs se pressaient à l'entour, laborieusement étagés par des murs sans ciment, formés des pierres plates dont le sol est couvert ; ils étaient hérissés de maigres et rares moissons, d'arbres rabougris, et de frêles ceps de vigne, dont les racines, dénudées de la couche de terre végétale que ces murs sont chargés de contenir, pendaient le long des ravines et des brèches dont les orages les avaient criblés de toutes parts.

Le village lui-même n'était qu'une misérable agrégation de masures ; un ravin profond le traversait dans toute son étendue. Dans la saison des pluies, il débordait souvent à l'improviste, emportait dans la rivière, devenue elle-même un indomptable torrent, masures et habitans ; ou bien un bloc de rocher se détachait comme la foudre et écrasait les malheureux dans leur sommeil.

Quelques poutres jetées sur la rivière servaient de pont aux habitans. Ce village portait le nom de *Saint-Martin-Pierre-Lis*.

— Messieurs, dit alors le général, voici, n'est-ce pas, un pays triste et malheureux ? Eh bien ! vous ne connaissez point encore toute l'étendue de cette tristesse et de ce malheur. Emprisonnés à droite par le Quir-bajou et par la forêt de Fanges que vous voyez couvrir les plateaux de l'autre part de la brèche, bornés à gauche par un pays encore plus escarpé que le leur, les habitans de Saint-Martin n'ont d'autre ressource, pour gagner leur vie durant la mauvaise saison, que d'aller vendre du bois à Quillan. Une distance d'une lieue et demie les sépare à peine de cette ville ; et cependant naguère il leur fallait employer toute une journée et s'exposer à mille périls pour suivre ce trajet. L'été, ces braves gens, abattant les sapins nécessai-

res, au commerce et à la marine, se trouvaient obligés de traîner ces arbres à force de bras, de la forêt de Fanges jusqu'au sommet de la brèche de la Pierre-Lis. Là, ils les précipitaient dans l'Aude ; une fois le bois à l'eau, il fallait qu'un bûcheron montât sur l'arbre et le guidât à travers les rochers de l'abîme, des anfractuosités desquels il devait souvent l'arracher au moyen de harpons et au péril de sa vie. Car les bûcherons accomplissaient dans l'obscurité ce périlleux travail, et de grosses pierres, qui se détachaient des parois, les écrasaient souvent.

Un homme, Messieurs, a conçu la généreuse pensée de vaincre la nature de ces lieux redoutables et de devenir le bienfaiteur du malheureux pays que vous voyez.

Pour cela il fallait créer une route qui formât la corde de l'arc immense de la brèche, c'est-à-dire une voie à travers une masse énorme de rochers. L'homme qui rêva ce projet gigantesque est pauvre et obscur : mais il a mis sa foi en Dieu, et il réussira.

Prêtre instruit et d'un haut mérite, on lui offrit une cure productive ; il la refusa, et demanda celle de Saint-Martin. Là, il étudia les lieux, médita sans cesse son projet, enfin un jour il monta en chaire et exposa en peu de mots à ses paroissiens ce qu'il voulait entreprendre. Ces hommes simples comprirent l'importance d'un pareil dessein et promirent de le seconder. Le lendemain on se mit à l'œuvre, et les travaux ne furent plus interrompus. Le digne curé, durant cet espace de quinze années environ, sut miraculeusement multiplier les ressources qu'il obtenait de la charité publique, incessamment sollicitée par lui. Aucune démarche ne le rebutait ; quand, harassé de la fatigue, il rentrait au village, il ne s'en mettait pas moins à la tête des travailleurs, dont il venait d'assurer le salaire.

Après trois ans d'efforts, on arriva à des masses de granit qui fermaient l'entrée du défilé du côté de Belviannes.

A la vue de ces rocs indestructibles en apparence, le découragement s'empara de tout le monde. M. Armand, c'est ainsi que se nomme le prêtre, garda seul de la force et de l'espoir ; il vendit une partie de son patrimoine, rassembla de nouvelles ressources. Après six années de combat contre le granit, il s'ouvrit et livra passage.

Désormais on put traverser en deux heures la distance qu'on mettait une demi-journée à franchir : c'était beaucoup, mais il y avait encore loin de cette amélioration à un résultat complet. Il fallait continuer. Mais la révolution était devenue la terreur, et le prêtre dut, je vous l'ai déjà dit, se cacher comme un criminel, et renoncer à ses travaux.

Enfin l'ordre se rétablit, grâce au premier consul. Le curé revint parmi ses paroissiens, reprit son projet de route avec ardeur, et ne le quitta que pour combattre un terrible incendie par lequel fut dévorée la forêt de Fanges. Grâce au courage du pasteur, qui exposa sa vie avec une sublime témérité, les paysans ne cessèrent point de lutter, pendant trois jours, contre le fléau, et parvinrent ainsi à sauver à l'état une propriété de plusieurs millions. M. de Harant, alors préfet du département, écrivit à Armand pour le féliciter d'une si belle action, et lui proposa une récompense.

M. Armand demanda des secours pour continuer la route du Quir-bajou. On les lui accorda.

Souvent pour briser les rochers qui barraient sans cesse le passage, la sape était impuissante, et il lui fallait recourir à la mine. Un jour, on allait faire sauter un rocher énorme, et déjà la mèche était allumée, quand tout à coup on vit paraître, de l'autre côté de la route, un muletier. Il allait périr ; chacun resta glacé d'effroi.

M. Armand, sans hésiter, s'élança, arracha la mèche et l'éteignit sous ses pieds. — Quand un soldat donne une pareille preuve de courage dans les camps, messieurs, on le cite avec admiration !... Ce trait d'héroïsme fut connu de l'empereur. Il écrivit de sa propre main une lettre à M. l'abbé Armand.

Voici comment se termine cette lettre autographe de Napoléon :

« L'état deviendra désormais votre trésorier, puisque entre vos mains le billon se change en or massif. »

Je prierai M. Armand, tout-à-l'heure de nous montrer ce précieux autographe, car c'est chez M. Armand que nous nous rendons ! Des officiers qui se trouvaient dans ma division ont eu la lâcheté d'outrager un vieillard, un prêtre, un homme d'un dévouement héroïque et devant lequel ils eussent dû s'incliner avec respect ! Une pareille faute ne pouvait être réparée que par une démarche solennelle. Je me rends donc avec les coupables chez celui qu'ils ont insulté en déshonorant leur épauvette.

— Général, répondit un des coupables, au nom de ses camarades, vos paroles sont sévères, mais nous les méritons. La vivacité de notre repentir et l'empressement que nous allons mettre à obtenir votre pardon de M. Armand, diminueront, je l'espère, la gravité de no-

tre faute.—Voilà qui me réconcilie un peu avec vous, répliqua le général.

Sur ces entrefaites, ils étaient arrivés à la porte du presbytère. Le curé, entouré d'ouvriers, donnait des ordres. A la vue du général et des officiers qui l'accompagnaient, il resta tout surpris.

—Monsieur l'abbé, dit le général, voici des étourdis bien coupables, qui me chargent de vous présenter leur excuses.

M. Armand rougit avec candeur.

—J'avais oublié déjà cette espièglerie, se hâta-t-il de répondre. Messieurs, à votre âge, on peut bien faire quelques folies; mais vous devez être fatigués, daignez accepter l'hospitalité sous mon pauvre toit.

Le général se rendit à cette offre. Le curé fit les honneurs du frugal repas qu'il offrit à ses hôtes avec une gaîté et un esprit qui charmèrent les officiers et ajoutèrent à leur confusion. En sortant, ils remirent au bon prêtre tout l'or que contenaient leurs bourses.

—Voilà pour vos travailleurs, dirent-ils. Monsieur le curé.—Merci, messieurs! s'écria le prêtre; oh! merci! Si vous saviez le bonheur que je ressens à continuer cette œuvre et la reconnaissance que j'éprouve pour ceux qui m'en donnent les moyens! Que Dieu m'accorde la grâce de terminer ma route, ajouta-t-il avec émotion, et qu'ensuite il me rappelle à lui!

Dieu exauça cette prière du bon prêtre. Au mois de novembre 1814, la route était achevée telle que l'avait conçue son inventeur. En 1822, elle fut classée parmi les routes départementales. Le rapport fait à ce sujet par M. Destrem, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées exprime dans les termes les plus vifs l'admiration de l'art pour l'œuvre de M. Armand.

A partir de cette époque un service de cantonnement fut établi dans le pays, et l'administration des ponts-et-chaussées, par une exception unique et sans autre exemple assurément, confia la direction de ses ouvriers à une personne étrangère à son corps. Elle l'offrit à M. Armand, qui accepta de faire travailler les pontonniers sous ses ordres.

En outre, M. le marquis d'Axat, propriétaire de forges dans le pays, reprit la route à la sortie du défilé et la conduisit jusqu'à Axat.

M. Armand comptait quatre-vingts ans lorsque son œuvre, comme il l'appelait, se trouva complètement achevée. Alors comme il l'avait demandé souvent, Dieu le rappela vers lui.

Un matin que, étendu sur la couche d'où il ne devait plus se relever, il priait et tournait ses regards vers le ciel, son vicaire vint lui lire une lettre qui portait le cachet de la chancellerie de France. Cette lettre annonçait que, sur le rapport du conseil-général des ponts-et-chaussées, le roi avait nommé M. l'abbé Félix Armand, chevalier de la légion-d'honneur.

—La croix! mon cher vicaire, dit en souriant l'abbé. J'en attends bientôt une plus glorieuse de la bonté céleste.

Il ne se trompait point; quelques instans après il souleva la tête, regarda de la fenêtre, une dernière fois, la route qui avait chassé le péril et la misère loin de ses paroissiens, bénit Dieu et mourut.

—Vous avez raison, dit Samuel un peu ému. Votre histoire vaut mieux que la mienne: elle la dépasse même en merveilleux. Votre pauvre prêtre a opéré un miracle; un miracle tel qu'il en faut à l'époque où nous vivons; un miracle aussi surprenant que la résurrection d'un mort; car, dans nos tems d'égoïsme, ressusciter de la générosité et de nobles sentimens dans le cœur des hommes, c'est plus que rendre la vie à un cadavre.

S. H. BERTHOUD.

VARIETES.

—Un M. Deberske montre en ce moment à Cologne, sous le nom de *mul-ta in minimo*, la collection des objets suivans:

1° Dans la moitié d'une noisette: un nécessaire de dame; il y a 36 pièces, parmi lesquelles on distingue une paire de ciseaux et un canif à double lame, qui s'ouvrent et se ferment à volonté.

2° Dans une noisette: une cage renfermant un serin qui ouvre son bec, agite ses ailes, et imite parfaitement le chant de cet oiseau.

3° Dans le noyau d'une amande: un moulin à vent hollandais pour scier du bois. A chaque représentation, ce moulin scie effectivement une pièce de bois.

4° Dans la coque d'un œuf: un appartement magnifiquement tapissé, dans lequel se trouve une dame qui ouvre un piano, et joue deux airs; sur l'arrière-plan, il y a une cheminée de marbre avec une pendule de bronze, représentant Napoléon à cheval.

5° Dans une noix: un élégant café avec tous ses accessoires. Une dame est au buffet; deux messieurs jouent alternativement une partie de billard.

6° Dans l'écaille d'une moule: un gastronome est assis devant une table, et semble avaler avec grand appétit les morceaux pour lesquels il ouvre chaque fois la bouche.

7° Dans une orange: un bateau à vapeur en marche, et exécutant tous les mouvemens d'un véritable navire.

8° Dans un œuf: un automate qui répond par écrit aux questions qu'on lui fait, qui trace des dessins, fait l'addition d'une série de nombres presque aussi vite qu'on les a prononcés, et en présente le total écrit.

Tous ces objets sont en or, argent, acier et laiton, délicatement ciselés et exécutés par le même artiste, avec une vérité et une précision admirables. Malgré la petitesse de leurs formes, on peut les distinguer parfaitement à l'œil nu.

—Voici une anecdote extraite des *Guêpes* de M. Alp. Karr, et qui montre en son jour l'empire des préjugés:

M..., bien connu à la Bourse, va trouver un de ses amis, et lui dit: Va chez M. B.,—il m'a hier donné un soufflet,—il faut qu'il m'en rende raison. L'ami se met en route et trouve M. B... qui déjeunait avec quelqu'un.

—Monsieur, je désirerais avoir avec vous quelques instans d'entretien.

—Monsieur,—monsieur qui déjeune avec moi est mon ami, vous pouvez parler d'avant lui.

—Monsieur, je viens de la part de...

—Ah! c'est vrai, nous nous sommes querellés hier soir;—j'espère qu'il n'y pense plus.—Moi, j'ai tout oublié.

—Au contraire, il y pense, et je viens vous demander à quelle heure il pourrait vous rencontrer aujourd'hui à Vincennes.

—Comment! comment!

—Il a naturellement le choix des armes;—il prendra le pistolet.

—Mais pardon, Monsieur, nous ne nous entendons pas du tout.

—Je crois pourtant être clair, Monsieur, vous avez hier insulté M..., et il vous en demande aujourd'hui réparation.

—Mais c'est que je ne l'ai pas du tout insulté.

—Allons donc, Monsieur!

—Parole d'honneur.

—Allons donc! ce n'est pas là une de ces insultes arbitraires qui peuvent se discuter;—celle que vous avez faite à... est telle qu'il est convenu de tout temps qu'elle ne peut se laver que dans le sang.

—Mais que voulez-vous dire?—Quelle insulte!

—Mon Dieu! Monsieur,—vous tenez donc bien à me faire dire le mot?—Vous lui avez donné un soufflet.

—Moi! j'en suis incapable.

—Monsieur, avoir reçu un soufflet n'est pas une chose dont on se vante pour son plaisir,—c'est un genre de fatuité qu'on n'a pas encore inventé;—c'est M... qui m'envoie vous demander raison d'un soufflet qu'il a reçu de vous hier.

—Monsieur, je ne lui ai pas donné de soufflet,—je ne lui ai donné QU'un coup de poing sur le visage,—je vous en donne ma parole d'honneur,—et je vous le ferai attester par dix témoins.

Alors, c'est bien différent,—je vais aller le retrouver et prendre de nouvelles instructions.

—Avez-vous une voiture?

—Oui.

—Eh bien! mon ami et moi nous allons aller avec vous.

On part; on arrive chez M...—M. B... va à lui, et lui répète ce qu'il a dit à son témoin: Mon cher ami, je ne vous ai pas donné de soufflet, mais un coup de poing.

—Au fait, cela m'a cassé deux dents.

—Qu'est-ce que je disais! un soufflet ne casse pas deux dents; il faut que ce soit un coup de poing, et un bon coup de poing.

—C'est possible, j'étais en colère.

Pendant ce temps, les deux témoins confèrent dans l'embrasure d'une fenêtre: il est établi que M. n'a pas reçu soufflet, mais un simple coup de poing. Donc il n'y a pas de mal. B... fait quelques excuses, et tout est fini.

A VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONSERVATION DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris; à un scheling le cahier.

AVIS A MM. DU CLERGE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGE, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandelières et Croix pour autels, Calices, Ciboures, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de diverses dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTRÉAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.